

Quels outils pour une économie verte dans le monde de l'eau ?

*Séminaire le 17 Octobre 2013
à Lyon*



Lieu : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée
Corse (RMC)

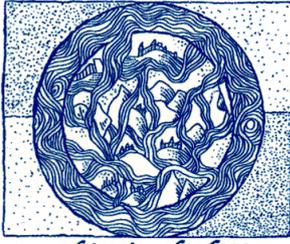
Inscription : participation gratuite, mais
inscription obligatoire avant le 15 Septembre
2013.

**Pour tous renseignements supplémentaires
contacter l'Académie de l'Eau :**

51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre

Tél : +33 (0)1 41 20 18 56

Mél : TROGNON.Johanna@aesn.fr



Académie de l'Eau

L'ACADÉMIE DE L'EAU

Créée en 1993 par le Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, et à l'initiative du Ministère de l'Environnement et des six Comités de bassin français, l'Académie de l'Eau est une association loi 1901 qui se présente comme un centre de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective sur les divers aspects de la gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'international. Elle sert de plateforme d'échange d'informations et de veille scientifique dans le but d'améliorer l'intégration des problématiques liées à l'eau, à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie dans un cadre de développement durable.

Aujourd'hui forte de 150 membres, personnes physiques ou morales, l'Académie de l'Eau est devenue un organe consultatif régulièrement sollicité par les Pouvoirs Publics. La richesse et l'originalité des réflexions transversales qu'elle produit, s'appuient sur un réseau multidisciplinaire d'acteurs bénévoles, français et étrangers, qui permet, par synergie, l'intégration des diverses composantes des thèmes abordés.

Force de proposition, de recommandation et d'animation du débat public sur les problèmes de l'eau, l'Académie de l'Eau apporte un soutien direct à l'action et joue un rôle-clé dans le réseau international des acteurs de l'eau.

Eau et économie verte

Conformément à sa vocation de structure de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective sur les divers aspects de la gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'international, l'Académie de l'Eau souhaite apporter son concours et ses propositions à l'application des principes conceptuels de la croissance et de l'économie vertes au monde de l'eau. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), elle organise à Lyon, le 17 octobre 2013, un séminaire sur le thème : "Quels outils pour une économie verte dans le monde de l'eau ?".

Au-delà de la civilisation industrielle que nous connaissons depuis seulement deux siècles, avec ses indéniables bienfaits, mais aussi ses défauts accentués par la mondialisation actuelle, les nouveaux modes de vie, développés désormais à l'échelle planétaire, doivent consacrer à l'eau une place nouvelle, mais toujours essentielle, qu'il convient de réinventer. La conférence sur le développement durable organisée par les Nations unies en juin 2012 "Rio + 20" a consacré le concept d'économie et de croissance vertes dans lequel le secteur de l'eau occupe une place centrale.

L'économie verte conduit à utiliser l'eau de manière sobre et efficiente, en augmentant la productivité de cette eau pour parvenir à un "découplage" de la croissance avec la consommation et la pollution de cette ressource. Il s'agit de parvenir à améliorer la gestion, quantitative et qualitative, des ressources hydriques, en tenant compte du contexte économique, social et environnemental que connaissent à la fois les pays développés, émergents et les moins avancés, et en tenant également compte des contraintes financières et budgétaires des secteurs publics et privés. Il s'agit tout autant de repérer, puis d'encourager, des manières de produire et de consommer les moins « intenses » possible en eau, en rejets, et les plus intenses possible en emploi et en développement. Dans cette perspective, on recherchera les moyens de faire évoluer, de façon progressive et maîtrisée, les différents métiers nécessaires concernant l'ingénierie, le génie civil, les équipements et l'exploitation, tout en infléchissant les comportements des divers acteurs publics et privés impliqués. L'innovation doit être non seulement technologique, mais aussi socio-économique et organisationnelle.

Le domaine de l'eau peut permettre à la France, qui a de nombreux atouts, de se positionner comme l'un des pays pionniers, exemplaires et innovants, pour répondre aux défis aujourd'hui posés par l'économie et la croissance vertes. Pour atteindre cet objectif, l'éventail des instruments économiques est à étudier : tarification, redevances et paiement pour services éco-systémiques, marchés de l'eau, réforme des subventions, ... L'analyse doit conduire aussi à examiner comment les combiner avec d'autres instruments non économiques, susceptibles ensemble de favoriser une croissance moins intense en eau et en rejets. Cette intégration doit concerner les liens entre eau, énergie et agriculture. En effet, les services rendus par les écosystèmes et les ressources naturelles sont indispensables à l'exercice durable de toutes les activités humaines, et à notre propre survie. Et il est indispensable d'en mesurer les bénéfices en leur donnant une valeur au plan économique, social et environnemental qui seule permettra d'en améliorer la gestion dans la durée.

Un certain nombre de travaux de portée générale, tels que ceux de l'Association 4D, et de manifestations thématiques, telles que le colloque organisé à ce sujet par le Cercle Français de l'Eau le 15 novembre 2012, ont été réalisés au cours de ces derniers mois. Il convient d'en tirer parti afin de développer l'application des principes de la croissance et de l'économie vertes au monde de l'eau.

Programme du séminaire

9h-9h30 Enregistrement des participants et café d'accueil

9h30-9h55 Introduction du séminaire

9h30-9h45 : *Accueil et présentation de la journée*, par Martin GUESPEREAU, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

9h45-9h55 : *Eau et économie verte*, par Jean-Louis OLIVER, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau

9h55-11h25 Sujet 1 : Innovation, filières vertes

9h55-10h20 : *Susciter une innovation portée par les gestionnaires de terrain, l'exemple de la démarche conjointe des agences de l'eau et de l'ONEMA*, par François LACROIX, ONEMA

10h20-10h45 : *Les filières stratégiques de l'économie verte : croissance verte et dimension industrielle*, par Stéphane COQUELIN, CGDD

10h45-11h10 : *Les orientations des filières industrielles vertes*. Accord, intitulé et intervenant à préciser à l'Académie, par Didier HAEGEL, nouveau président de l'UIE

11h10 – 11h25 Pause

11h20-13h Sujet 2 : Les écosystèmes et les services rendus dans la décision publique

11h25-11h50 : *Quelles utilisations de l'évaluation économique des services éco-systémiques dans la prise de décision*, par Yann LAURANS, Iddri

11h50-12h15 : *Le projet EFESE (Evaluation Française des Ecosystèmes et des Services Eco-systémiques)*, par Philippe PUYDARRIEUX, CGDD

12h15-12h40 : *La valorisation des écosystèmes et de la biodiversité*, par Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, INRA

12h50-14h30 Déjeuner

14h30-15h45 Sujet 3 : Le coût de l'inaction

14h30-14h55 : *Quels effets ont les agences de l'eau sur le développement durable ?*, par Sarah FEUILLETTE, Agence de l'eau Seine-Normandie

14h55-15h20 : *Gérer l'eau pour une croissance verte. Les défis de la transition*, par Xavier LEFLAIVE, OCDE

15h20 – 15h45 : *Les stratégies mondiales de sobriété de l'eau, la préparation du 7^{ème} Forum mondial de l'eau (Daëgu, 2015)*, par Jean-Luc REDAUD, 4D et Académie de l'Eau

15h45-16h45 Discussion générale sur l'ensemble des thèmes

Animateurs : Pierre TENIERE-BUCHOT, Académie de l'Eau et Thierry RIEU, AgroParisTech Montpellier

16h45-17h Conclusion, perspectives et clôture de la journée

Par Martin GUESPEREAU, Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Une documentation variée sera en consultation et / ou en libre-service durant le séminaire

Résumé des interventions

Eau et économie verte

Jean-Louis Oliver, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau.

L'Académie de l'Eau a, pour la deuxième fois, l'honneur et le plaisir d'organiser un tel séminaire, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (RMC), qu'elle remercie chaleureusement pour son hospitalité et pour son soutien. Le thème, que nous avons choisi ensemble, reste à ce jour assez mal défini, encore moins bien compris et fort peu mis en pratique, en France comme à l'étranger. C'est pourquoi, en tant que centre international de réflexion et de proposition, pluridisciplinaire, intersectoriel et prospectif, l'Académie de l'Eau s'est résolument engagée à travailler dans ce domaine, avec l'appui du Partenariat Français pour l'Eau (PFE). Elle le fait non seulement en mobilisant son potentiel interne, à travers le réseau de ses membres, mais aussi en développant sa collaboration avec le milieu des universitaires, des enseignants, des chercheurs et des étudiants, français ou étrangers. Le programme de ce séminaire reflète les premières pistes vers lesquelles nous nous sommes d'ores et déjà tournés. Nous tenons à remercier très sincèrement les conférenciers qui ont bien voulu accepter d'intervenir aujourd'hui, ainsi que tous les participants qui ont répondu à notre invitation. Que cette journée nous éclaire, de manière opérationnelle et efficace, sur les meilleurs outils pour une économie verte dans le domaine de la gestion des ressources et des usages de l'eau, au service de l'intérêt général.

Susciter une innovation portée par les gestionnaires de terrain, l'exemple de la démarche conjointe des agences de l'eau et de l'Onema

François Lacroix, Directeur général adjoint de l'Onema, a auparavant alterné des expériences privées en bureaux d'étude et publiques dans la recherche (IRSTEA), toutes marquées par l'innovation au service de l'économie verte. Il a été très impliqué dans le 6ème Forum Mondial de l'Eau de Marseille en mars 2012, dont il était directeur des programmes.

Les ambitions de la Directive Cadre sur l'Eau impliquent une très forte exigence de résultats de la part des gestionnaires de l'eau, des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études et des entreprises en charge de contribuer à la reconquête du bon état des eaux. A l'évidence, certains des défis à relever sont nouveaux car en lien avec des problématiques récentes ou une nouvelle appréhension de la gestion de l'eau. Ils nécessitent qu'une dynamique d'innovation soit impulsée, autant sur un plan technologique que sur un plan socio-économique ou organisationnel et institutionnel. Les collectivités sont largement concernées par ce besoin d'innovation, car ce sont elles qui, en large partie, doivent porter le programme de mesures de la DCE. Elles doivent de ce point de vue faire alliance avec des équipes de recherche et des entreprises innovantes. C'est dans cet état d'esprit, à savoir "promouvoir l'innovation au sein des territoires" que les agences de l'eau et l'Onema ont décidé d'impulser une dynamique d'appels à projets. Le premier de ces appels à projets porte sur la question des micropolluants en milieu urbain. Il cherche à promouvoir des projets, à l'échelle de territoires cohérents, pour mieux appréhender les diagnostics (apports en contaminants de toutes natures et état des milieux), tester des mesures préventives de réduction à la source et de traitement innovants, tester de nouveaux modes d'organisation des acteurs et des institutions pour gérer l'ensemble de ces sujets. La présentation permettra de présenter d'une part l'esprit général et les moyens associés à cette démarche concertée entre le Ministère, l'Onema et les Agences de l'eau, d'autre part les thématiques prévues dans ce premier appel à projets.

L'utilisation du calcul économique par les acteurs de la décision, quelles perspectives pour la croissance verte ?

Yann Laurans, Chercheur associé de l'Iddri sur les relations économie et biodiversité

Depuis l'après-guerre, les écrits se sont multipliés pour décrire les possibilités prometteuses qu'offre le calcul économique pour orienter les décisions en matière d'environnement. Bien entendu, les propositions autour de la croissance verte s'y appuient, elles aussi. On attend du calcul économique, lorsqu'il intègre correctement la valeur de l'environnement, qu'il puisse indiquer comment une croissance verte génèrerait un bien-être supérieur à ses alternatives ; qu'il puisse fournir des indicateurs de comptabilité verte, proposant une boussole aux décideurs ; qu'il permette de définir les modalités des instruments économiques de la croissance verte (fiscalité écologique, sélection des incitations environnementales, etc.). Or, l'utilisation effective de l'évaluation économique par les décideurs est très mal connue. La littérature scientifique témoigne d'une chose : il n'y a que très peu de traces d'une utilisation du calcul économique pour arbitrer, choisir, orienter spécifiquement et ex ante les décisions. En revanche, l'évaluation économique comme élément de plaidoyer est, en fin de compte, l'utilisation la plus couramment mentionnée par les économistes eux-mêmes. On tentera de tirer les enseignements de ce constat pour la croissance verte : comment rendre effectivement utile l'évaluation économique pour la promotion d'une croissance verte ?

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques, Projet « EFESE »

Philippe Puydarrieux, Adjoint au chef de bureau des biens publics globaux au Ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie CGDD - SEEIDD - ERNRI

Avec l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (MEA¹, 2005), le concept de services écosystémiques s'est rapidement imposé tant au sein des communautés scientifiques que dans la sphère politique. Ce programme a montré à dire d'experts qu'à l'échelle mondiale 60 % des services écosystémiques seraient en déclin et a contribué d'une certaine manière, à une meilleure prise de conscience des enjeux liés à leur conservation. De nombreuses initiatives ont été prises pour prolonger cette réflexion, notamment à travers l'étude du « coût de l'inaction politique » (Braat, L, Ten Brink, P, et al. 2008), le lancement de l'étude TEEB² (2008), et l'engagement par plusieurs États d'évaluations à l'échelle nationale (par exemple : Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Japon).

L'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) est un projet engagé en janvier 2012 par la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) et le Commissariat général au développement durable (CGDD) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il s'inscrit dans une dynamique préexistante, puisqu'il fait suite à une étude de faisabilité réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle en 2007 et à une étude exploratoire en 2009.

Ce projet sert une pluralité d'objectifs : il doit d'abord constituer un outil au service de l'amélioration et du pilotage des politiques de biodiversité sous la responsabilité du Ministère en charge de l'écologie. A ce titre, il s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité ainsi que des engagements européens et internationaux de la France ; Il constituera également pour son volet économique le prolongement attendu des réflexions de la commission Chevassus-au-Louis (CAS, 2009) sur la prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques dans le calcul socio-économique. La production de valeurs pour les services rendus par les écosystèmes doit contribuer à améliorer la sensibilisation en faveur de leur maintien et éclairer les décideurs publics et privés pour mieux justifier des arbitrages en faveur de la biodiversité. Une part importante des services rendus par les écosystèmes concerne le monde de l'eau, notamment la production d'eau potable et d'eau brute pour l'industrie et l'agriculture, les services de purification de l'eau, de régulation des crues, et les services récréatifs associés aux milieux aquatiques.

Ce travail est conduit en cohérence avec le projet européen MAES³ visant l'évaluation et la cartographie des écosystèmes et des services écosystémiques de chacun des États membres de l'Union européenne, et doit constituer une contribution à la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). A terme, le travail d'ordre

méthodologique produit dans le cadre de ce projet doit faciliter la mise en œuvre opérationnelle d'évaluations des services écosystémiques à l'échelle locale, en particulier pour l'évaluation de projets, plans ou programmes.

Ainsi, le projet se structure autour de quatre axes et donc de quatre temps : 1/ définition du cadre conceptuel et de la méthodologie retenus pour l'évaluation, 2/ réalisation d'une évaluation biophysique des écosystèmes, 3/ conduite d'une évaluation économique des services écosystémiques et enfin 4/ une contribution à la production de valeurs destinées à être intégrées dans les systèmes de comptabilité environnementale. Le projet EFESE associe largement les parties prenantes et utilisateurs potentiels des résultats de l'évaluation dans un processus continu et progressif de co-construction. La crédibilité de l'évaluation sera quant à elle garantie par l'implication des communautés scientifiques dans le respect de la pluridisciplinarité.

Le projet bénéficie aujourd'hui d'un contexte favorable à sa réussite, mais devra faire face à divers défis : besoin l'opérationnalisation d'un concept complexe, adéquation entre les moyens et les ambitions du projet. Les premiers résultats sont attendus pour le premier semestre 2014.

1MEA: *Millenium Ecosystem Assessment*

2TEEB: *The Economics of Ecosystems and Biodiversity*

3MAES: *Mapping and assessment of ecosystems and their services*

Quels effets ont les agences de l'eau sur le développement durable ?

Sarah Feuillette, Responsable du service Prévision Évaluation et Prospective à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et à ce titre réalise et pilote des études économiques et d'évaluation qui touchent notamment à l'économie verte.

Les agences de l'eau subventionnent des actions dans le but d'améliorer la qualité de l'eau. Cependant, ces actions peuvent avoir des impacts sur d'autres champs : les emplois, la santé, la biodiversité, l'énergie... Une réflexion sur l'évaluation « développement durable » de ces actions a été menée en Seine-Normandie sur deux thèmes majeurs en matière de lutte contre les pollutions : les stations d'épuration et les Mesures Agro-Environnementales. Six composantes du développement durable ont été retenues pour constituer un référentiel d'évaluation, avec une réflexion particulière sur les emplois induits par l'action de l'agence. Cette démarche pourrait permettre à terme de cibler certaines aides, afin d'améliorer l'intégration des enjeux développement durable dans la politique des Agences de l'Eau. En parallèle, une réflexion a été amorcée sur les pertes économiques qui pourraient être liées à la non atteinte du bon état des eaux.

Gérer l'eau pour une croissance verte. Les défis de la transition

Xavier Leflaive, Administrateur principal à la Direction de l'environnement de l'OCDE, il participe au programme de travail de l'OCDE sur l'eau, dont il a coordonné plusieurs publications, dont le rapport de synthèse : De l'eau pour tous.

Dans son rapport Gérer l'eau pour une croissance verte (disponible à l'automne 2013) l'OCDE met l'accent sur les questions d'allocation, d'investissement et d'innovation. Pour encourager les réformes, les données sur le coût de l'inaction sont parcellaires et insuffisantes. Une attention particulière doit être portée à mesures d'accompagnement ciblées.

Les stratégies mondiales de sobriété de l'eau, la préparation du 7ème Forum mondial de l'eau (Daëgu, 2015)

Jean-Luc Redaud, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, a mené l'essentiel de sa carrière dans le domaine de l'eau pour le compte du Ministère de l'environnement. M. Redaud, administrateur de l'Académie de l'Eau et délégué général de l'association 4D, préside actuellement un groupe de travail du Partenariat Français pour l'Eau chargé d'analyser les impacts du changement climatique pour le monde de l'eau.

" L'économie verte" peut être vue comme un de ces multiples avatars internationaux qui vise soit au mieux à enrichir ou relooker des pratiques déjà bien connues, comme celles tournant autour du développement durable, soit au pire à une manipulation de l'oxymore cachant nos difficultés à faire face aux nouveaux enjeux du 21ème siècle.

Au-delà de ce constat, il est intéressant de comparer les diverses approches en terme de modèle de développement que peut recouvrir ce concept et les valeurs associées au plan économique, social et environnemental. Certains estiment ainsi que l'économie verte est d'abord une chance pour le développement économique via de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement, là où d'autres estiment que ce sont nos modèles de croissance qu'il faut d'abord re-interroger. Entre ces deux points de vue qu'on peut chacun présenter positivement ou négativement, il existe une multiplicité de modèles de " transition écologique, environnementale et équitable" imaginables selon les contraintes et approches privilégiées par nos sociétés.

C'est à un tel exercice de prospective que c'est prêtée l'association 4D, à la demande du MEDDE dans un processus participatif associant de multiples acteurs.

L'objet de l'exposé sera un résumé rapide de ces travaux et de les confronter aux approches plus classiques du monde de l'eau, telles qu'elles avaient été présentées au Forum Mondial de l'Eau à Marseille en Mars 2012.



Séminaire

Quels outils pour une économie verte dans le monde de l'eau ?

17 Octobre 2013 à Lyon



[Formulaire d'inscription](#)

A retourner au secrétariat de l'Académie de l'Eau avant le 15 Septembre 2013

51 rue Salvador Allende – 92027 Nanterre – Tél : 01 41 20 18 56 – Fax : 01 41 20 16 09

Mél : TROGNON.Johanna@aesn.fr

Cette manifestation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.

Le nombre de places étant limité, nous vous confirmerons votre inscription définitive début Octobre 2013, et vous remercions de votre compréhension.

Madame ou Monsieur

Organisation

Fonction

Adresse

Téléphone Fax

Mel :

Participera au séminaire OUI NON

Déjeunera sur place OUI NON

Sera accompagné par :

Suggestions et questions éventuelles :

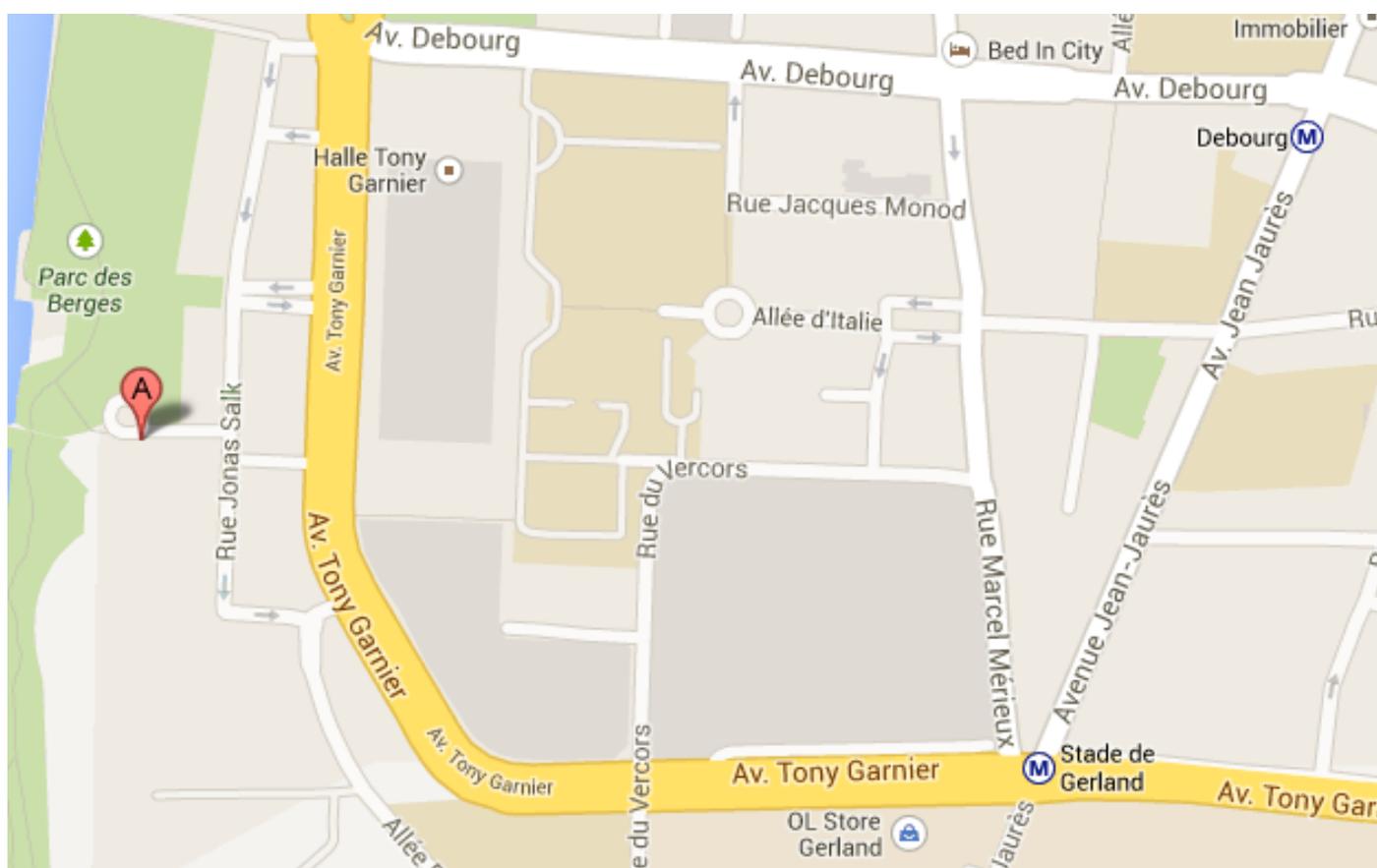
INFORMATIONS PRATIQUES

- **Inscription** : Afin de valider l'inscription, le formulaire d'inscription ci-joint est à retourner, par mail ou par courrier, à l'Académie de l'Eau avant le 15 Septembre 2013.

- **Lieu** : Salle XX à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC)

2 Allée de Lodz, 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 71 26 00



- **Accès** : Métro B (arrêt stade de Gerland), Bus 60 (arrêt institut Pasteur) et bus C22 (arrêt Halle Tony Garnier).

- **Déjeuner** : Un déjeuner buffet est offert par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC).